

UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Dossier de candidature

**À remettre complet au Pôle de la Vie Étudiante
Bureau 3.49 au plus tard le vendredi 7 janvier 2022 -16h00-**

Unité d'Enseignement : d'Ouverture Facultative

N° d'étudiant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

☎ Mail :

Intitulé et niveau du diplôme préparé en 2021-2022:

.....

Nature de l'activité :

Culturelle Solidarité Engagement citoyen (Élus) Vie associative

Engagement pour l'accueil des étudiants réfugiés (Inalc'ER)

Engagement au sein de la Mission handicap (tuteurs, preneurs de notes)

Mission de service civique au sein de l'établissement

Nom du service, de l'association ou de l'organisme :

Responsable :

Lieu de l'activité :

Nombre d'heures/semaine : Nombre de semaines : Date du début de l'engagement : .././.....

Avez-vous actuellement ou eu précédemment d'autres engagements associatifs :

.....

DESCRIPTION PRÉCISE DE VOTRE PROJET

Vous devez remplir la Partie 1/ ou 2/ en fonction de votre projet

1/ Missions dans l'établissement (engagement citoyen ou solidaire)

Intitulé de la mission :
Quelles sont vos tâches dans cette mission ?
Quelles responsabilités y exercez-vous ?
Quels sont vos objectifs (en termes de développement personnel) et les bénéfices attendus par rapport aux compétences développées dans le cadre de votre formation initiale pour l'année 2021-2022 ? (Lettre de motivation de 30 lignes au maximum)

2/ Vos engagements associatifs :

Décrivez les objectifs de l'association et la nature de votre engagement :

Quelles responsabilités y exercez-vous ?

Quelles sont vos activités ?

Quels sont vos objectifs (en termes de développement personnel) et les bénéfices attendus par rapport aux compétences développées dans le cadre de votre formation initiale pour l'année 2021-2022 ? (Lettre de motivation de 30 lignes au maximum)

CHARTRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- ✓ Etre solidaire, responsable, utile à la vie de l'établissement comme celle de la communauté ;
- ✓ Exercer une activité éducative, culturelle, citoyenne, laïque ;
- ✓ Consacrer à cette activité au minimum 2 heures par semaine sur toute l'année universitaire dont le sérieux et la rigueur seront évalués par un bilan d'engagement ;
- ✓ Etre reconnu par l'établissement pour les compétences acquises par l'étudiant dans le cadre d'une UE ;
- ✓ Obtenir l'attribution de 3ECTS (sans notation) sur la base :
 1. de la charte d'engagement co-signée au départ du semestre ;
 2. du bilan d'engagement, remis avec le rapport, signé par le responsable de l'association ou de l'activité, et par le service de la vie étudiante ;
 3. de la rédaction d'un rapport d'un minimum de 2 pages qui devra décrire l'action menée la stratégie adoptée et les difficultés rencontrées et faire valoir l'acquisition des compétences estimées par l'étudiant, suivi d'un entretien avec le service de la vie étudiante, la CVEC ou l'enseignant référent, le cas échéant.

Cette UE d'ouverture ne peut être choisie qu'une seule fois par diplôme (et dans un seul cursus). Elle est validée au titre d'une UE d'ouverture ou UE libre du 2ème semestre de l'année en cours (Semestre 2, 4 ou 6).

L'engagement doit être effectué à titre bénévole dans une association ou un service de l'université avec **un projet d'au moins 30 h**, validé par l'enseignant référent et le Bureau de la Vie Etudiante.

Des ateliers obligatoires sont proposés durant l'année.

L'UE engagement étudiant concerne :

- Les étudiants élus dans une des instances de l'établissement.
- Les étudiants déjà engagés dans la vie associative ou qui souhaitent se lancer dans l'aventure associative.
- Les étudiants accompagnant les étudiants en situation de handicap au cours de leur cursus universitaire.
- Les étudiants effectuant une mission de service civique dans l'établissement et qui ne soit pas validée comme un stage dans leur cursus.

Qui sont en **licence 1, licence 2** ou **licence 3** et n'ont **aucune dette**.

L'engagement est impérativement **bénévole** et doit se dérouler sur une année universitaire.

Les élus étudiants devront être présents à au moins 80% des conseils et s'impliquer dans la commission solidarité et initiatives étudiantes.

Document en annexe à consulter : référentiel de compétences contenu dans le passeport bénévole édité par France Bénévolat et le Ministère de la jeunesse et de la vie associative.

Attention, toute demande incomplète, déposée hors délai ou contenant un grand nombre de fautes d'orthographe sera déclarée irrecevable et non étudiée par le jury.

Date et signature :

Soutien d'un enseignant :

→ À faire remplir par l'étudiant engagé dans un projet associatif ou solidaire.

Nom et qualité :	<input type="radio"/> très favorable
	<input type="radio"/> favorable
	<input type="radio"/> réservé : motif.....
	<input type="radio"/> défavorable : motif de la décision.....

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

I – Partie à remplir par le Service de la vie étudiante

Nom et qualité :	<input type="radio"/> très favorable
	<input type="radio"/> favorable
	<input type="radio"/> réservé : motif.....
	<input type="radio"/> défavorable : motif de la décision.....

II - Partie à remplir par la Commission solidarité et initiatives étudiantes (selon les cas)

DOSSIER RETENU :	<input type="radio"/>	DOSSIER NON CLASSÉ	<input type="radio"/>
DOSSIER NON RECEVABLE	<input type="radio"/>		

Le Jury vous notifiera sa décision par mail au plus tard le mardi 8 février 2022.